

Dossier CRAS – Juin 2016

AZF : Quelques rappels de 1919 à septembre 2002

- Historique AZF – Page 2

- Photo de l'usine AZF prise le 23 septembre 2001- Page 3

- *Oh Toulouse...!* Texte signé Des rescapés en sursis et daté du 23 octobre 2001. et extrait de la brochure *In extremis* (bulletin de liaison et de critique anti-industrielle) n°1, automne 2001 – Page 4 et 5

- Chronologie extraite de *Un an de luttés – Quelques repères – 21 septembre 2001...21 septembre 2002*. Brochure signée par le collectif Plus jamais ça, Ni ici ni ailleurs. 107 pages, format 21x29,7 - Page 6 à 14. Document papier disponible au CRAS.

Signalons les trois documents, ci-dessous, édités par le CRAS et téléchargeables sur le site CRAS : <http://cras31.info/spip.php?article20&lang=fr>

Les idées courtes... La mémoire aussi, du Collectif Ça dégaze – À propos d'AZF et du journal local *La Dépêche du Midi* avant et après l'explosion du 21 septembre 2001. 20 pages, format 21 x 29,7. Édité en octobre 2001 et réédité en 2007 et 2015

AZF-SNPE, le nucléaire, Golfech..., du Collectif La Rotonde – 4 pages, format 21 x 29,7. Édité en avril 2002.

Usines de mort. L'explosion d'AZF... un an après signé Collectif d'Habitants des Agglomérations Toulousaines (CHAT). Bilan multiple, à la fois sur l'implantation du pôle chimique, sur l'après explosion et ses conséquences, sur la situation actuelle (le pôle chimique est en partie réouvert) et critique sur leur engagement au sein du collectif « Plus jamais ça – ni ici ni ailleurs » pour exiger la fermeture des sites. 22 pages, format 14,5 x 21. Édité en septembre 2002. Réédité en 2015

DATES & EVENEMENTS DE L'ONIA À AZF

1919 : samedi 28 juin – Signature du traité de Versailles qui donne le droit à la France, au titre des « dommages de guerre », d'utiliser les brevets allemands Haber et Bosch pour la fabrication de l'ammoniac synthétique.

1924 : Loi du 11 avril (vendredi) – Création par le gouvernement de l'Office National Industriel de l'Azote (ONIA) afin d'exploiter le brevet Haber et Bosch. Le site choisi est Toulouse. Pour son implantation, on utilise des terrains et des bâtiments abandonnés par la Poudrerie Nationale de Toulouse.

1927 : Mise en route de l'usine. L'ONIA obtient les premières tonnes d'ammoniac de synthèse.

1928 : Début de la fabrication d'engrais azoté par l'ONIA. La production annuelle atteint 30.000 t (la prévision était de 36.000 t).

1929 : La production annuelle d'engrais azoté par l'ONIA progresse et obtient 55 000 t.

1930 : La production s'élève à 100.000 t d'engrais.

1933 : L'ONIA emploie 2.164 personnes.

1934 : La production annuelle d'engrais azoté par l'ONIA est en baisse, elle obtient 180.000 tonnes.

1938 : La production annuelle d'engrais azoté par l'ONIA augmente et obtient 198.000 t. L'usine emploie 3.000 agents.

1939 : Le chiffre d'affaires de l'ONIA est de 300 millions de Francs et la production d'engrais à la déclaration de la guerre est de 220.000 t.

1940-45 : La guerre porte un coup d'arrêt à la production.

1944 : mercredi 05 et jeudi 06 avril – Bombardements de la Poudrerie par une quarantaine d'avions Alliés.

1945 : A la sortie de la guerre, l'ONIA reprend sa production d'engrais azoté qui s'élève à 66.000 t pour cette année-là. De nouveaux ateliers sont construits. L'usine entreprend la fabrication d'urée.

1948 : L'ONIA accorde des prêts bonifiés à ses employés qui désirent acheter un logement proche de l'usine, ou un terrain pour construire une maison. C'est la future cité sur le domaine de Papus.

1949 : L'ONIA consomme annuellement 163.601 t de charbon et 62.930.000 m³ de gaz.

1950 : La production annuelle d'engrais azoté par l'ONIA est de 305.618 t. L'usine emploie 3.247 personnes sur un même site, ce qui en fait la première entreprise toulousaine. (La SNCASE totalise 4.550 employés mais répartis dans trois ateliers).

1952 : La production s'élève à 312.000 t.

1954 : Consommation en engrais azoté du Sud-Ouest de la France = 35 kg/ha. Elle était de 7 kg/ha dans le Grand Sud Ouest avant la création de l'ONIA. Les exportations d'engrais s'élèvent à 263.000 t en métropole, 58.000 t pour l'Union française, 21.000 t pour l'étranger. Le chiffre d'affaires de l'entreprise se monte à 11.130 millions de F.

1955 : La production annuelle d'engrais azoté par l'ONIA est de 398.000 t, soit plus du quart de la production française. Elle consomme 930.000 kwh/jour. Elle emploie 3.295 personnes ou agents.

1957 : La capacité de stockage de l'usine est de 150.000 t. Sa superficie est de 25 ha. Elle emploie 3.296 agents.

1960 : L'ONIA cède une partie de ses terrains à la Société TOLOCHIMIE. Cette dernière fabrique des isocyanates qui entrent dans la composition des mousses synthétiques à partir du phosgène que fournit la Poudrerie nationale (à côté).

1960 : Les agents de l'ONIA peuvent acheter à des prix préférentiels 50 lots de terrains sur le domaine de Papus.

1965 : L'ONIA emploie 3.400 personnes (période faste).

1967 : La fusion entre l'ONIA et la Société des Potasses d'Alsace donne naissance à l'Entreprise Minière et Chimique (E.M.C. société nationalisée). Licenciement prévu de 600 personnes.

1968 : mardi 1^{er} janvier – Création de l'A.P.C. (Azote et Produits Chimiques), filiale de l'E.M.C.

1969 : On parle de fermer l'A.P.C., jugée peu rentable, dont le siège social est à Paris. La priorité est finalement donnée à l'emploi et l'usine reste en place.

1971 : La production annuelle de l'A.P.C. est de 500.000 t d'ammoniac, 22.000 t d'acide sulfurique, 70.000 t d'urée.

1971 : Près de 800 logements furent construits dans la cité Papus pour les employés de l'ONIA.

1971 : mercredi 3 juin – Explosion mortelle à l'usine, suite à une fuite d'hydrogène. Le bilan est de 1 mort et 4 blessés graves.

1978 (vers) : L'A.P.C. emploie près de 2.000 salariés sur son site.

Début des années 80 : Avertissements des écologistes sur les dangers de l'usine. Ils demandent son déménagement.

1982 : Adoption d'une directive européenne relative aux risques industriels majeurs. Elle est appelée Seveso en souvenir d'une catastrophe survenue dans la ville italienne en 1976.

1983 : L'A.P.C. absorbe la G.E.S.A. (filiale de Rhône-Poulenc) pour constituer C.D.F. Chimie A.Z.F.

1983 : L'A.P.C. devient l'A.Z.F.-Grande Paroisse, filiale d'Elf-Atochem, branche chimie du groupe Total Fina Elf.

1983 : Les syndicats d'A.Z.F.- Grande Paroisse entrent en lutte contre un plan social prévoyant 300 suppressions d'emplois.

1987 : La GRANDE PAROISSE et SOFERTI constituent la division engrais du Groupe ORKEM.

1987 : La loi du **22 juillet** donne la possibilité de geler l'urbanisation autour des sites à risques mais seulement pour ceux construits après 1987.

1989 : L'implantation d'habitations autour de l'A.Z.F. est gelée.

1994 : L'Etat refuse de transférer les usines du pôle chimique hors de l'agglomération pour des raisons économiques.

1998 : vendredi 27 mars - Fuite d'ammoniac liquide à l'A.Z.F. usine de la Grande Paroisse. Très fortes odeurs incommodantes dans tout le secteur de Saint-Cyprien.

1999 : mercredi 3 février – La directive européenne Seveso 2 remplace la directive Seveso et prend en compte les sites où sont présentes des substances dangereuses comme à l'A.Z.F.- Grande Paroisse.

2000 : 460 salariés travaillent sur le site A.Z.F. Plus de 152 millions d'euros de chiffre d'affaires (1 milliard de francs).

2001 : vendredi 21 septembre 10h17' – Une très forte déflagration suivie d'une très importante explosion secouent et ébranlent la rive gauche de la Garonne, le quartier St-Cyprien et une partie de Toulouse. L'amplitude de 3,4 sur l'échelle de Richter a été ressentie par les sismographes jusqu'en Normandie.

A.Z.F.-Grande Paroisse 143, route d'Espagne n'est plus qu'un immense tas de ferrailles tordues qui s'étend sur plusieurs hectares. Une partie de St Cyprien rive gauche est détruite.

2001 : mardi 2 octobre – En visite à Toulouse, le Premier Ministre Lionel Jospin n'envisage pas la réouverture et la reprise des activités sur le site du complexe chimique.

2001 : samedi 13 octobre – Le Président de la République Jacques CHIRAC, en déplacement à Toulouse, rencontre le Maire de Toulouse Philippe DOUSTE-BLAZY et, sur proposition de ce dernier, demande le déménagement du site chimique au plus vite.

2001 : jeudi 18 / vendredi 19 octobre – L'ONIA a vidangé 9 tonnes d'ammoniac dans le bras inférieur de la Garonne. Une très sérieuse pollution de l'eau fait mourir plusieurs milliers de poissons qui sont amenés par le collectif des associations « Plus jamais ça » devant la préfecture de la Haute-Garonne.



LA PARTIE LA PLUS TOUCHÉE DU PÔLE CHIMIQUE SUD DE
TOULOUSE ; LE DIMANCHE 23 SEPTEMBRE 2001 VERS 15 H.
PHOTO © D. GUILLEMYN



VUE RÉALISÉE DEPUIS LES CÔTEAUX DE PECH DAVID.

Oh, Toulouse...!

Toulouse, 21 septembre 2001, 10h15.

Alors que les écoliers s'égaillent dans les cours de récréation, que les ménagères se rendent au marché, deux énormes explosions secouent toute la ville et ses environs. Dans un rayon de 10 km chacun soupçonne son voisin d'avoir fait exploser la gazinière...

10h16, un champignon s'élève au-dessus du pôle chimique sud de la ville...

«C'est l'ONIA qui a pétié.» Dans la tête de tous les Toulousains l'évidence se fait jour, on le savait, on l'attendait sans y croire vraiment, comme une menace présente de tout temps que l'on a si longtemps refoulé parce qu'il faut bien vivre... et que les quelques luttes récurrentes depuis les années soixante-dix sont restées sans effet...

À Toulouse, c'est la panique dans les rues et sur les ondes. Dix jours après les attentats aux USA, les premières infos parlent de plusieurs bombes qui auraient explosé dans divers endroits de la ville. Il faut presque trois quart d'heure pour que les radios annoncent que c'est au pôle chimique sud qu'il y a eu une explosion. Les consignes de sécurité sont diffusées: confinement !

Dans le sud de la ville, alors que des centaines de gens hagards, beaucoup ensanglantés, arpentent les rues, pour aller chercher les gosses dans les écoles, pour se faire soigner, pour éviter de recevoir les décombres dans la figure, pour comprendre, pour s'éloigner... un nuage rouge orangé évolue sur la banlieue sud en laissant sur son passage des retombées noirâtres et grasses. Tout le monde en a pris : les gosses des lycées et collèges que l'on a renvoyés chez eux, les appartements soufflés, ouverts aux quatre vents, les jardins potagers, etc.

À la radio, le préfet appelle au confinement au cas où... mais il n'y a pas de quoi s'affoler...

Comment se confiner quand il n'y a plus de vitres aux fenêtres, des trous dans les murs... ?

Et puis un confinement ça se prépare, il y a des conditions : pièces fermées sans aucune aération, du scotch, de l'eau, un contact avec l'extérieur... et

si ça dure plusieurs heures ? plusieurs jours ? en tout cas il y a bien longtemps qu'aucun exercice de sécurité n'a eu lieu, les dernières consignes ont été distribuées à la population en 1987...

Malgré que le site soit classé "Seveso", qu'un plan particulier d'intervention existe, c'est la panique. Des secours ont du mal à rejoindre la zone, des autorités politiques et techniques qui ne savent pas comment gérer le problème... et pour cause, dans tous les schémas de catastrophes virtuelles l'incident restait confiné aux murs d'enceinte du site.

Les consignes de confinement sont levées en fin d'après-midi. Le préfet émet un arrêté provisoire d'arrêt de la production sur le site chimique.

Ce pôle regroupe cinq usines : AZF appartenant à Total-Fina, SNPE société mixte, TOLOCHIMIE, Gazoduc du Sud-ouest, ainsi qu'un terrain militaire, qui travaillent en interaction. C'est à AZF qu'un hangar de stockage contenant 300 tonnes de nitrate d'ammonium a explosé. Pour le reste des productions locales : engrais, explosifs, substances chimiques en tout genre cohabitent, entre autres le Phosgène (TOLOCHIMIE et SNPE), un gaz inodore et incolore qui entraine dans la fabrication des gaz de

combat, le combustible de la fusée Ariane...

Hormis le hangar d'AZF, c'est tout l'ensemble du site qui a été touché, des bâtiments se sont effondrés, des milliers de tonnes de produits gazeux, solides ou cryogénisés attendent dans des installations plus que fragilisées.

La catastrophe à coté de laquelle nous sommes passés aurait anéanti pour longtemps la ville et l'agglomération toulousaine...

Mais est-on vraiment passé à coté ?

Le plan rouge n'a duré que quatre jours. Les pompiers ont évacué la zone. Les industriels sont redevenus maîtres de la sécurité de leurs usines...

Les produits sont en cours de déblaiement en fonction de leur facilité d'accès et non de leur dangerosité. Les autorités ont refusé d'envisager la protection des populations : évacuation du périmètre à risques, mesures concrètes, etc., alors

«Il faut rassurer la population sur la solidité des immeubles. L'exemple du Palais des Sports est significatif. Un examen visuel extérieur laisse supposer que ce bâtiment n'est que faiblement atteint. Une expertise a montré que, en réalité, il était fortement détérioré et dangereux.»

Toulouse, le 27 septembre 2001.

**Philippe DOUSTE-BLAZY,
maire de Toulouse
(lettre au Premier ministre
Lionel JOSPIN)**

que se multiplient des manipulations de produits à hauts risques dans des conditions douteuses, l'ensemble des transports de matières toxiques s'effectuant le week end ou la nuit...

Pour le préfet, c'est la sécurisation du site qui est à l'ordre du jour, pas celle de la population.

Et sinon... le confinement est toujours à l'ordre du jour...

Une fois de plus le danger est minimisé ou dénoncé comme une rumeur, les informations manipulées, la population laissée dans l'ignorance...

Et ça continue, des fuites d'ammoniac ont traumatisé la population déjà sinistrée. La découverte d'une hécatombe de milliers de poissons a permis de se rendre compte qu'AZF a répandu 9 tonnes d'ammoniac liquide dans la Garonne pour éviter les "désagréments olfactifs"... Jusqu'à quand va durer cette situation ? Bonne question, mais qui en appellent d'autres: l'évacuation des produits, mais vers où ? la reprise de la production : ici ou ailleurs ?

Là, le débat est large. C'est la position de Douste-Blazy : fermeture du site, avec délocalisation hors zone fortement urbanisée, qui en a obligé d'autres à s'y rallier... car même au sein des opposants au site, l'idée de fermeture définitive avec refus de réouverture ailleurs n'est pas acquise... et la SNPE a déjà mis en place une cellule de reconstruction... Même si cette explosion a réveillé en partie les consciences, les résistances à aborder le problème de fond sont fortes.

Pour la plupart, le confort quotidien dépend de ces industries de la mort, chimique, nucléaire, ogm... sans pour autant faire le lien avec la pression que les industriels et leurs scientifiques imposent sur l'orientation des modes de production, de consommation et donc de société. Mais qui pourrait concevoir que tel médicament ait été prescrit par son docteur, pas forcément pour le soigner, mais à cause du week-end de thalasso-thérapie offert par le laboratoire pharmaceutique?

Les notions de progrès, de bonheur, de bien être, dans la tête des gens, sont assujettis au développement de la science, aux technologies qui en découlent, par la prolifération des industries chimiques et consorts (transgéniques, biotechnologies...). Et puis comment se sentir compétents sur la question, il n'y a que des experts pour nous sauver de cette situation (*sic*). L'idée qui s'impose alors est une sécurité renforcée des sites, avec des demandes de législations spéciales, avec un renforcement de l'État dans le contrôle, et surtout du citoyen.

"Super-citoyen" s'organiserait alors en groupe de pression qui assurerait la vigilance autour des sites dangereux, en jonglant entre les experts officiels et

les groupes d'experts indépendants qu'il constituerait pour l'occasion.

La réflexion, sur d'autres choix de production est minime, et souvent ramenée à des prises de conscience individuelle. L'industrie peut-elle être transformée par la consommation des ménages ? La production industrielle n'a-t-elle pas pour unique but le profit ?

Malgré un bilan officiel de 30 morts et plus de 3000 blessés, bilan qui ne prend pas en compte les traumatismes qui ressurgiront plus tard, psychologiques (suicides, folies, troubles de la personnalité), surdités, atteintes oculaires, pulmonaires, allergies... Malgré les 1300 familles en attente de relogement, 2 lycées, une école, des dizaines de bâtiments rasés, des centaines endommagés... la prise de conscience d'appartenir à une population sacrifiée sur le temple de l'industrialisation, la question d'un arrêt définitif de toutes ces productions n'est pas à l'ordre du jour. Le capitalisme n'est pas pointé comme responsable de cette catastrophe.

PS 1 : Les secours se sont installés dans les grandes cités les plus touchées... 3 jours après l'explosion; par contre les CRS ont été largement déployés dès les premières heures...

PS 2 : Le nuage toxique n'a pas été analysé. Les avions qui l'ont traversé ont été constellés de piqûres de rouille...

PS 3 : Dans la première semaine des fonds ont été débloqués pour "venir en aide aux victimes", 2000F par personne, 4000F pour une famille de deux enfants. Sur quels critères ces sommes ont été allouées ? À quoi servent-elles ? à permettre aux sinistrés de s'installer à l'hôtel ? à calmer la colère en achetant à bas prix les populations ?

PS 4 : Dans la zone sinistrée les projets immobiliers sont remis à l'ordre du jour. Les promoteurs privés et surtout publics vont en profiter pour repenser l'urbanisation de la ville.

PS 5 : À qui profite le débat "attentat ou accident" ? À l'industriel ou à l'État qui auront à en assumer les conséquences financières suivant la conclusion de l'enquête ? À l'industrie chimique en général ? À l'État qui a permis de développer ce type de production ?

PS 6 : L'urbanisation s'est rapprochée du pôle industriel, mais aussi l'augmentation de la production a agrandi de manière croissante la zone à risque qui englobe aujourd'hui l'ensemble de l'agglomération.

PS 7 : La commisération a des limites, la vie normale continue : ce jour, un squat, lieu collectif d'expression insoumise, a été expulsé *manu militari* par les CRS, à 6h30 du matin.

Toulouse, le 23 octobre

Des rescapés en sursis

21 septembre 2001...

...21 septembre 2002

UN AN DE LUTTES

QUELQUES REPERES

Collectif Plus Jamais Ca, Ni Ici, Ni Ailleurs

Avant-Propos

Un an de discussions, de réunions, d'entrevues, de coups de fils, de coups de gueule, un an de luttes.

Et pourtant nous avons subi l'insupportable, nous étions fragilisés par l'accident, nous avons engrangé de la douleur et de la peur, nous n'étions pas toujours sûrs de tenir, le corps et le mental refusant parfois de suivre là où l'amènent le droit et la raison.

Un an de luttes.

Difficile de résumer tout ça, surtout quand les gens impliqués dans ce combat ont des sensibilités différentes, que certains vont estimer important ce que d'autres trouveront insignifiant ou inutile, et inversement. Différences de point de vue, divergences sur les urgences. Construction. Pas d'idéalisation du Collectif, plutôt l'histoire d'une expérience qui s'inscrit dans les nouvelles formes de luttes, celles qui sont dès à présent à inventer pour s'opposer au monde bâti par l'ultralibéralisme, pour proposer (imposer ?) une autre vision du monde.

Nous avons essayé, à travers ce bref historique, de retracer cette construction, cette avancée de l'intelligence de la pensée collective. Rude combat à l'intérieur de notre combat. Nous avons certainement oublié des points importants. Nous n'avons que très peu relaté le travail de fourmi effectué dans les commissions. Ni celui de chacun de ceux qui, parfois pleins d'énergie, parfois au bord de l'épuisement, ont jour après jour, selon leurs compétences, leurs convictions, fait vivre le collectif. En attendant, pour tous ceux qui veulent connaître le travail de PJC NINA dans le détail, on peut consulter les archives de PJC NINA sur le site truc.abri.org. à la page "Plus Jamais Ca". Les premiers textes, qui ne figurent plus sur le site, sont disponibles sur fichiers, il suffit de les demander.

La rédaction

Sommaire

UN AN DE LUTTES, QUELQUES REPÈRES

- **21 septembre 2001** : Explosion à l'usine AZF
- **22-23 septembre** : naissance de plusieurs associations et collectifs de soutien aux sinistrés. Une trentaine d'organisations, associations, syndicats, partis se réunissent pour riposter contre l'attentat de TotalFinaElf. Face à la détresse des sinistrés, deux niveaux de responsabilités : celle des pouvoirs publics, et celle d TFE.
- **24 septembre** : le collectif de quartier PJC CDP entre en fonctionnement. (Les statuts de l'association ne seront déposés qu'en novembre.)
- **25 septembre** : à l'appel du collectif naissant « Plus Jamais Ça », des milliers de toulousains se retrouvent à la place du Capitole pour exprimer en silence leur colère. La commission sécurité-environnement du collectif rencontre le préfet. Celui-ci niera qu'une évacuation de la ville a été envisagée.
- **25 septembre** : L'association des Sinistrés du 21 Septembre est officiellement créée.
- **27 septembre** : une délégation du collectif rencontre le Conseil Général, qui se prononce pour la fermeture du site.
- **29 septembre** : à l'appel du collectif « Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs », des dizaines de milliers de toulousains manifestent, des allées Jean Jaurès à la route d'Espagne, leurs demandes de réparations rapides pour tous les sinistrés, et de fermeture totale et définitive du site chimique de sud-toulousain. Une délégation rencontre la Mairie, qui se prononce pour la fermeture du site.
- **3 octobre** : Assemblée générale de PJC NINA. La question de la structuration du collectif est posée (doit-on se monter en association, la réponse sera non) Un appel aux toulousains est lancé sur les dangers du site et l'exigence de sa fermeture.
- **Entre le 3 et le 11 octobre**, les premiers éléments juridiques sont donnés. Les 630 premières plaintes ont provoqué la mise en place d'une enquête préliminaire.
- **10 octobre** : la fiche sur le phosgène est publiée. C'est le début d'une campagne d'information aux toulousains qui va s'amplifier au cours des mois suivants. Outre sa capacité de mobilisation, cette volonté d'information va donner au collectif sa légitimité.
- **11 octobre** : une délégation rencontre le Conseil Régional. Discours ambigu de M. Malvy : "S'il n'y a pas de risque zéro, ce sera la fermeture."
- **11 octobre** : le collectif se dote d'une plate-forme, exprimant sa volonté de fermeture définitive du site chimique du Sud toulousain, la protection et l'information de la population, la réparation rapide des sinistres matériels, le paiement par TotalFinaElf des dommages et des salaires ainsi que la reconversion et la sauvegarde des emplois touchés, la transparence sur l'état des lieux ; accusant les pouvoirs publics d'avoir mis en danger la vie d'autrui par décisions hasardeuses et absence d'information, TotalFinaElf de faire passer ses profits avant la sécurité de la population et de ses salariés ; exigeant le recensement des sites à risques et leur contrôle réel par la population, jusqu'à la décision de leur démantèlement ; invitant la population et les pouvoirs publics à débattre du type de production industrielle répondant aux réels besoins de la sociétés.
- **15 octobre** : mise en place par le gouvernement d'un débat public national sur les risques technologiques.
- **16 octobre** : théâtre de la Digue : le collectif "Plus jamais ça" du lycée Déodat de Séverac organise une réunion pour tous les personnels des

lycées, collèges, écoles touchés par l'explosion d'AZF. A la suite de cette réunion, une commission PJC NINA communauté scolaire entre en fonctionnement.

- **17 Octobre** : suite au sondage kh12/CSA/Milan Presse réalisé le 29 septembre 2001, PJC NINA interpelle L. Jospin, premier ministre, sur la question de la fermeture du site.

- **21 octobre** : première commémoration mensuelle de la catastrophe à la Croix de Pierre.

- **23 octobre** : compte rendu des visites de la SNPE et de Tolochimie. Conclusion de cette visite : " S'il n'a pas été simple d'imposer par l'intermédiaire du SPPPI et de la Préfecture cette visite aux industriels, il n'est pas simple non plus de digérer ces 3 heures de confrontation, in situ, avec l'industrie chimique, ses patrons et ses techniciens. Malgré leur proposition, il n'a pas été possible de rencontrer sérieusement les délégués CGT qui avaient pris contact le matin. Mais il faudra le faire et se fixer les conditions d'une telle rencontre avant d'entreprendre le débat régional."

- **30 octobre** : Compte-rendu de la réunion du CIR (Comité Institutionnel de suivi Régional) PJC NINA n'est pas autorisé à y siéger. Des représentants d'associations et de syndicats défendent la position du collectif. Ils alertent sur la situation dramatique des sinistrés en matière de santé.

- **7 novembre** : assemblée générale extraordinaire du (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles – pouvoirs publics, industriels, associations). Fin de l'intervention de PJC NINA :

"Nous devons garder ce triste bilan à l'esprit pour débattre sur l'avenir du pôle chimique de Toulouse.

Mais débattre de quoi si on ne s'attaque pas à la racine du mal ?

Nous avons dans nos murs une industrie chimique moribonde ou tout au moins très fragilisée par l'explosion qui ne vaut pas le tiers des quinze milliards de francs que va coûter l'explosion d'AZF. Ces entreprises chimiques à hauts risques, classées Seveso, que sont AZF, SNPE et Tolochimie ne pourront jamais nous assurer à 100% qu'un accident technologique majeur ne peut pas se reproduire.

Et personne ne veut revivre de 21 septembre.

Le collectif « Plus jamais ça, ni ici ni ailleurs » exige donc, au nom de tous les sinistrés, le démantèlement de tout le pôle chimique classé Seveso du sud de Toulouse.

Nous n'engagerons le débat qu'avec des citoyens responsables qui auront répondu négativement à la question suivante : "En toute conscience, êtes-vous prêts à sacrifier toute une population pour que des entreprises à hauts risques, génératrices prévisibles d'un futur accident technologique, puissent continuer d'exister dans la ville de Toulouse?"

Si débat il doit y avoir, c'est sur les moyens que l'état et nos responsables politiques vont se donner pour que de telles entreprises à hauts risques ne puissent plus s'installer ou continuer d'exister ni ici, ni ailleurs, si elles doivent mettre en péril la population et si elles doivent continuer de polluer à outrance.

Il ne s'agira pas là d'un « débat populiste et électoral » mais d'une prise de conscience au plus haut niveau pour donner priorité à la vie, à l'individu face aux risques que certains font prendre à d'autres."

-**11 novembre** : les comités de résidents et l'association des sinistrés du 21 septembre organisent les "Etats Généraux des Sinistrés" pour alerter sur la situation catastrophique des sinistrés au niveau matériel à l'approche de l'hiver.

- **21 novembre** : 2^e commémoration mensuelle, le collectif toulousain organise le blocage de la ville pendant une heure. Population, salariés (privés et publics), automobilistes montrent leur sympathie.

- **24 novembre – 01 décembre** : chapiteau sur la place du Capitole. Informations, échanges, spectacles. Des milliers de toulousains (re)découvrent que rien n'est fini. Certains s'expriment pour la première fois sur leur vécu du 21 septembre et des jours suivants... Edition d'un bulletin « Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs » à 10 000 exemplaires.

- **Novembre** : la SNPE organise des « portes ouvertes ». Le collectif réalise des contre-visites depuis Pech David et distribue un tract. Plusieurs membres visitent également pour se rendre compte du discours tenu...

- **25 novembre** : Débat avec les représentants syndicaux le sous le chapiteau du collectif Place du capitole.

- **27-30 novembre** : coup d'éclat au débat public régional, suite à la diffusion de l'enquête de l'INERIS sur le site chimique du sud toulousain. Extrait :

"Un wagon de chlore qui s'éventrerait sur le site de la SNPE provoquerait la mort jusqu'à la Prairie des Filtrés et des effets irréversibles jusqu'à la Barrière de Paris. Soit 5 kilomètres à la ronde.

A Tolochimie, la fuite au niveau d'un réacteur de l'atelier de phosgénation provoquerait la mort à 3450 m (Saint-Sernin) et des effets irréversibles à plus de 10 km."

Le collectif est conforté "officiellement" dans ses positions et ses arguments. Malaise au sein des pouvoirs publics.

- **1^{er} décembre** : Manifestation de 5 000 personnes "Afin d'exiger ensemble :

1) La fermeture des usines du site chimique Sévésco (AZF, SNPE, Tolochimie).

2) La réparation dans les plus brefs délais des dégâts causés par l'explosion.

3) Le financement par TotalFinaElf de l'intégralité des dommages et des salaires.

4) Un plan de reconversion et de sauvegarde de l'ensemble des emplois touchés directement ou indirectement par l'explosion."

- **3 décembre** : PJC NINA, par une lettre aux salariés, tente une nouvelle fois d'établir le dialogue : "Le collectif "Plus jamais ça, ni ici, ni ailleurs", peut apporter sa contribution au douloureux débat qui s'ouvre sur l'après fermeture du site, l'acceptez vous ?

Ce qui nous semble l'enjeu aujourd'hui c'est la place centrale de la société civile dans l'élaboration de son propre avenir. Les salarié-e-s et les riverain-e-s de l'industrie ainsi que les usager-e-s des produits doivent pouvoir exiger et obtenir des industriels un respect de leur vie et de la qualité de leur vie.

L'avenir est devenu illisible pour beaucoup d'entre nous. La plaie ouverte dans la ville est là, béante, devant nous. L'évidence est là aussi : si nous ne trouvons pas "un art de vivre ensemble", jamais cette plaie ne cicatrisera. "

- **11 décembre** : "Débat public" national à Paris sur la gestion des risques industriels. PJC NINA monopolise la parole, Toulouse présente arguments et contre-arguments, le premier ministre lit un document de synthèse en fin de journée, document qui semble avoir été préparé par ses services avant la tenue des débats tellement il ne tient pas compte de ceux-ci...Audience avec L. Jospin : la délégation du Collectif dépose sur le bureau le rapport de l'INERIS sur le site chimique toulousain.

- **22 décembre** : le lendemain de la 4^e commémoration de l'explosion, le même premier ministre choisi de s'exprimer dans un quotidien régional pour dire qu'il est impensable de fermer, pour des raisons stratégiques et militaires. Tiens, la SNPE, qui s'en défendait publiquement depuis 1998, travaille donc aussi pour les militaires ? Merci du cadeau de Noël, pendant ce temps-là les sinistré-e-s continuent d'avoir froid et ce ne sont pas les bougies du maire Douste-Blazy qui parviennent à les réchauffer.

- **8 janvier 2002** : Le collectif décide de l'organisation d'une manifestation environnée d'actions d'information pour la période de mars-avril. Le principe d'interpellation des politiques et des industriels sur la base d'un questionnaire complété par un argumentaire est adopté (CINQ RAISONS POUR DEMANDER LA FERMETURE DU SITE.) Une fédération des associations des sinistré-e-s de toutes régions est en préparation.

- **15 JANVIER** : Assemblée générale du collectif PJC NINA. Croix de Pierre le CA de l'association a pris l'initiative de convoquer une rencontre de représentants des associations de sinistrés le 26 janvier afin d'élaborer les différentes pistes en matière d'actions juridiques (plainte au Tribunal Administratif, au civil, au pénal...)

- **21 janvier** : Commémoration : Une chaîne humaine dans l'avenue de Muret avec masques et brassards, casseroles et sirènes... pour faire du bruit, signifier notre mobilisation.

- **23 janvier** : la SNPE et le CESR tentent de créer une commission de communication sur le bien fondé d'une reprise des activités. Les membres de PJC NINA torpillent la réunion (sorties, illégalité, honte, proposition de prendre la présidence) qui n'aura pas de suite...

- **23 janvier** : Le collectif se fend d'un commentaire du rapport TNO établi pour une reprise partielle de la SNPE

Extrait : "On retrouve dans ce rapport toutes les tares de réflexion d'avant le 21 septembre. Ainsi la SNPE ne conçoit pas que la totalité d'une cuve puisse s'échapper (page 17) ; TNO l'accepte tout en faisant remarquer que dans le cas de l'écrasement d'un avion... Mais bien sûr la probabilité de la chute d'un avion est telle que... Les gaz tels que le chlore et l'ammoniac peuvent rester en cas de fuite "plus ou moins" entre les deux bras de la Garonne et "il se peut" que la rivière en absorbe une partie...

On ne considère que "le scénario maximal crédible" mais jamais de l'imprévisible (cf AZF). Cela donne des phrases qu'auraient pu commenter Coluche, du genre "Le scénario maximal crédible...a été abordé lors des discussions". TNO approuve la supposition selon laquelle les conséquences seront limitées" (page 18).

Approuver une supposition de la SNPE pour dire qu'il n'y a rien à craindre, nous voilà rassurés ! On peut apprécier aussi : "De meilleures techniques pourraient éventuellement être utilisées, mais cela exigerait des études techniques et économiques très approfondies ainsi que des études dans le domaine de la sécurité" (page 19)

- **23 janvier** : rencontre de PJC NINA avec la direction d'AZF.

- **26 janvier** : réunion interassociations, ayant pour objectif la prise de contact entre les associations souhaitant coordonner leurs actions, en particulier sur le terrain juridique.

(PJC NINA, en tant que collectif, n'étant pas monté en association, ne peut se charger de la bataille juridique.)

- **30 janvier** : Le compte en banque et le chéquier de l'association "PJC NINA Les Amis" sont ouverts et disponibles, le JO a annoncé la création de l'association. Elle a pour vocation de gérer la partie trésorerie du collectif.

La "mutation" du collectif est effective : des réunions de membres du collectif se mettent en place (cf. réunion des assocs du 26/01 poursuivie le 02/02, les actions lancées par le collectif CdP, ...). Le collectif doit se recentrer sur ses fonctions de rassemblement, coordination, soutien, mobilisation, information.

- **8 février** : rencontre avec P. Douste-Blazy. Celui-ci affirme que "le débat est situé entre deux points : est-ce qu'on rouvre les usines chimiques avec du danger, ou est-ce qu'on ne les rouvre pas ?" Pour lui, il est hors de question d'accepter une industrie qui fasse courir le moindre risque. "Il ne suffit pas, dit-il, qu'il n'y ait plus de phosgène, mais il faut qu'il n'y ait plus le moindre risque". Que s'est-il passé entre le 8 février et le mois de juin ? (commentaire de la rédaction)

- **13 février (communiqué)** : " Lors de la réunion du SPPPI du 12 Février. Le collectif "Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs" prend acte de l'opposition du Maire de Toulouse et du Président du Conseil Général à toute reprise même partielle de la SNPE dans les conditions actuelles. Nous notons que la majorité des intervenants à cette réunion a défendu cette position.

Le collectif ne comprend pas la précipitation dans laquelle s'organise cette reprise, sur un plan partiel ne concernant que 30% de l'activité de la SNPE, ce qui n'est pas viable économiquement et masque en réalité une réouverture totale à court terme.

Nous restons fermes et déterminés. Une reprise même partielle sur le site, pour l'entreprise RAISIO incluse, ne peut pas être envisagée, car cela serait la porte ouverte à un redémarrage total de l'entreprise, sans exigence sur la sécurité future du site, imposée par le chantage à l'emploi et aux profits.

Le collectif "Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs" attire l'attention sur le fait qu'une réouverture même partielle de la SNPE entraînera inéluctablement le retour du phosgène à Toulouse. Le collectif se réserve la possibilité dans les semaines à venir de mener le débat au plan politique à la veille des élections présidentielles et législatives."

- **20 février** : Communiqué de presse de PJCnina

En réponse au communiqué du 19/02/02 du CESR, CCI, CRCI paru dans "La Dépêche du Midi"

Extrait :

"CELASUFFIT !

Le collectif PJCnina s'inquiète vivement que certains acteurs socio-économiques disant représenter la société civile de Midi-Pyrénées puissent croire que la reprise de la Société Nationale des Poudres et Explosifs redonne des perspectives à la chimie du 3ème millénaire en Midi-Pyrénées."

- **21 février** : pour sa 6^e commémoration de l'explosion, le collectif PJC NINA-Croix de Pierre organise une chaîne humaine en direction d'AZF. Les 200 participants poussent les "organisateurs" à aller jusqu'à la SNPE. Poussettes, béquilles, âge n'empêchent pas les habitants du quartier à crier leur colère et à réclamer la fermeture définitive.

- **26 février** : le collectif décide de boycotter les réunions du SPPPI qui ne font que le jeu des industriels.

"Le Collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs dénonce les réunions actuelles du SPPPI (Secrétariat Permanent de Prévention des Pollutions Industrielles), qui cautionnent une reprise partielle de la SNPE."

PJC NINA s'adresse une nouvelle fois à Jospin pour qu'il prenne ses responsabilités :

"La dégradation du climat social à Toulouse, cinq mois après l'explosion d'AZF, nous oblige à vous écrire pour que vous preniez vos responsabilités de Chef de Gouvernement."

- **1^{er} mars** : Une délégation du collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs est reçue par Lionel Jospin. Elle lui remet la lettre ouverte exprimant l'inquiétude du collectif vis à vis de la rapidité avec laquelle le redémarrage partiel des activités sur le site se préparaient sans présentation transparente du dossier global de reprise du groupe SNPE. Le collectif rappelle sa volonté de traiter sur le fond, avec transparence et la possibilité d'engager des contre-expertises, tout dossier industriel qui sera proposé. Il insiste sur le fait qu'il ne doit plus y avoir à Toulouse de produits dangereux qui menaceraient la vie des toulousains.

- **2 mars** : Un groupe de travail est constitué par la commission juridique afin de préparer une procédure de référé dès lors que le Préfet donnera l'autorisation de réouverture.

- **5 Mars** : Jean-Pierre Bataille écrit "SAVEZ-VOUS VOUS CONFINEZ ?"

"A Toulouse comme ailleurs, le confinement est une absurdité proposée par les services de l'état et les industriels pour faire accepter l'inadmissible : la mort d'une population pour raisons économiques. Ne serait-il pas temps de penser à autre chose pour Toulouse ?"

- **13 mars** : lors des "Assises Nationales du développement durable" qui se déroulent à Toulouse, le collectif se distingue à nouveau en axant les débats sur les usines à risque (humain et environnemental) et leur légitimité sociale et écologique. Cette mascarade coûteuse destinée à faire croire que la « population civile » était invitée à préparer Johannesburg a permis à nouveau de relancer l'actualité des politiques industrielles irraisonnées.

- **14 mars-25 avril** : une bonne quinzaine de conférences, débats, projections, pique-nique, rassemblement nocturne aux flambeaux et manifestation montrent que la question de la production socialement utile et écologiquement viable reste une préoccupation. Le collectif reste présent sur le terrain et dans les médias.

- **21 mars** : la commémoration rassemble encore 200 personnes autour du rond-point de la Croix de Pierre. Bidons toxiques, tenues stériles et masques à gaz donnent le ton. Elle est suivie par le défilé de 1 500 salariés réclamant la réouverture du site chimique en prenant la route d'Espagne et l'avenue de Muret. Le service d'ordre arrache prestement

les messages que les riverains sinistrés ont accrochés à destination de ces manifestants. Salariés de la chimie de Toulouse et d'ailleurs ne veulent pas entendre la remise en cause de l'utilité sociale de leur production. L'immatriculation « 2109 AZF 31 » fleurit sur les automobiles toulousaines en signe de protestation vis à vis du ministre de l'intérieur qui a décidé de neutraliser la série des immatriculations "AZF" en Haute-Garonne... mais se garde bien de soutenir l'action des traumatisés du 21 ! ...

- **23 mars** : à l'appel de 40 associations, collectifs, syndicats, partis politiques, élu-e-s, personnalités, manifestation de 15 000 personnes du Capitole au rond-point du 21 septembre,

- Pour la fermeture définitive du site chimique et l'arrêt du survol de la zone par les avions.

- Pour sa reconversion RAPIDE, après DÉPOLLUTION, dans des productions socialement utiles, non dangereuses, non polluantes.

- Pour l'indemnisation rapide des SINISTRÉS et des VICTIMES.

- Pour la DÉFENSE DES SALARIÉS, le maintien intégral des salaires de toutes les personnes touchées directement ou indirectement par l'explosion, jusqu'à totale reconversion des activités supprimées.

- Pour le redémarrage rapide de tous les SERVICES PUBLICS ET SOCIAUX, ainsi que des COMMERCES DE PROXIMITÉ et des PME.

- **27 mars** : PJC NINA interpelle par courrier les membres du CDH quant à la demande de reprise de RAISIO et ISOCHÉM.

- **28 mars** : le CDH se prononce pour la reprise, malgré un vote très erré.

Communiqué du Collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs

Jeudi 28 mars 2002

"L'avis favorable du Conseil Départemental d'Hygiène à la levée de suspension pour la reprise partielle du site chimique n'étonne pas le collectif PJC NINA même si le vote a été serré. La présentation d'un projet tronqué, ne tenant absolument pas compte du devenir global du site chimique, présenté à un CDH dont la majorité des membres est tenu de suivre l'avis de la préfecture, ne pouvait aboutir qu'à ce résultat."

- **11 avril** : fermeture d'AZF. PJC NINA rappelle que cette fermeture était annoncée depuis avant le 21 septembre, demande à Total de payer salaires et reconversion des salarié-e-s d'AZF, et rappelle que la menace reste avec la SNPE, ses filiales et partenaires.

- 21 avril : communiqué de l'Association "Collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs de la Croix de Pierre" pendant la commémoration du 21 septembre

"Nous sommes ici rassemblés pour 3 raisons :

- La première est celle qui nous fait nous retrouver ensemble tous les 21 du mois à 10h17 depuis l'explosion du 21 septembre 2001, pour commémorer ce tragique événement, échanger entre nous et rappeler que tout n'est pas encore réglé, en particulier pour les sinistrés ;

- La seconde, pour réaffirmer notre détermination pour la fermeture totale du site chimique de Sud toulousain, afin de ne plus subir ce que l'on voudrait nous faire passer pour une culture du risque, et qui n'est que l'acceptation de risquer, un jour ou l'autre, de mourir ou de voir mourir ses proches par asphyxie ou par le fait d'une explosion ;

- La troisième enfin, et particulièrement aujourd'hui, parce que les politiciens ne comprennent plus que deux langages, celui des industriels et des financiers, et celui de la rue. Nous sommes la rue et nous devons parler d'une voix forte pour être entendus, pour que les futurs élus, président ou députés, sachent qu'ils seront redevables devant nous de toute décision qu'ils prendront. Certains d'entre nous allons voter cet après-midi et dans les prochaines semaines. Que l'on sache que ce n'est pas pour se reposer sur ces élus qui parlent plus facilement qu'ils n'agissent : les élections passent mais l'action continue !"

- **26 avril** : Tout en ne donnant pas de consigne de vote, le collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs appelle tous ses membres à se mobiliser contre la percée de Le Pen. Le collectif reste fidèle à son slogan : "Les élections passent, l'action continue", ce qui sera dans tous les cas nécessaire car les deux candidats restant en lice ont appelé à la réouverture du site SNPE du Sud toulousain, comme le rappelait la Dépêche du midi du

06 avril dernier. Le collectif poursuivra son travail inlassable d'information et d'appel à l'action populaire, tel qu'il l'a fait depuis 7 mois.

"Plus que jamais en cette période trouble, nous réaffirmons que nous luttons pour la fermeture définitive du site chimique. Toute réouverture sera imposée contre l'avis majoritaire des populations."

- **Avril-juin** : le gouvernement effectue une énième tentative de création de commission de « concertation » (le CLI Fiterman) voulant faire croire à une reprise consensuelle. Le résultat sera celui que Fiterman avait annoncé dès la première réunion. Néanmoins le collectif continue à informer sur les dangers de la reprise... parfois repris par la presse. A RAJOUTER : Le collectif continue ses études de dossiers (inondations, transport de matières dangereuses, dangerosité des produits autres que le phosgène, pollution du site) et démonte encore et toujours les arguments des industriels, au sein du CLI, comme au sein du SPPPI. A RAJOUTER : Le 30 mai, une réunion du SPPPI au sujet de la Grande-Paroisse révèle les tensions extrêmes entre les salariés d'AZF et les associations demandant la fermeture.

Une lettre ouverte des associations de sinistré-e-s met le feu chez Total : EQUAD, son cabinet d'assurances chargé de la médiation avec les sinistrés est sommé de faire un travail plus enclin à dédommager qu'à rejeter. Plusieurs réunions seront ainsi organisées, la dernière se fait avec Desmarest en personne le 30 août.

- **2 juin** : Communiqué de PJC NINA lu à la tribune de la manifestation des habitants de Milizac (Finistère), le 2 juin 2002. Les milizacois se battent pour empêcher l'ouverture d'une usine dangereuse près de chez eux, remettant en question l'utilité sociale et écologique de cette usine (voir document joint).

- **5 juin** : le procureur annonce que les résultats de l'enquête sur l'explosion dénoncent la négligence de Grande Paroisse. PJC NINA renchérit mais attire l'attention sur la suite probable :

"Ces industriels n'ont pas hésité à augmenter les risques potentiels en diminuant les emplois au fil des ans et en favorisant le travail sur le site de personnels non qualifiés. Il est probable qu'ils tenteront de se disculper en désignant des ouvriers ayant commis une "erreur humaine" de trop. Nous ne nous laisserons pas abuser par de tels discours."

- **01 puis 11 juillet** : le premier ministre puis le Comité départemental d'hygiène (CDH) donnent le feu vert à un redémarrage « sans phosgène ». Choux gras dans la presse aux ordres : le danger est écarté. Grâce aux infos distillées par PJC NINA, aux commémorations des 21 juillet et août et (c'est dommage) aux inondations européennes qui ont mis en péril des sites chimiques, un certain scepticisme revient dans les médias, surtout lorsque la date anniversaire approche...

- **août-septembre 2002** : PJC NINA ne s'est pas dissout ni épuisé, les élus recommencent à le courtiser par crainte d'une manifestation de force le 21 septembre. Extrait du rapport d'AG du 04 septembre :

"Si l'on (les médias, des détracteurs de notre combat et des sympathisants) nous attribue la victoire du redémarrage sans phosgène, nous ne devons pas oublier que notre objectif premier vis à vis du site chimique du sud toulousain est sa fermeture nette et définitive. Ce qui est qualifié de victoire par les uns ne doit pas faire oublier qu'il s'agit en réalité d'une première défaite. Les raisons en sont sûrement multiples et nous devons à présent nous axer sur la réussite du 21 septembre 2002."

La suite est à écrire...

Toulouse, 21 septembre 2002
Collectif Plus Jamais Ca, Ni Ici, Ni Ailleurs.

Transports de matières dangereuses dans l'agglomération

=

mise en danger délibérée de la population

La réouverture partielle du site chimique, c'est entre 2500 et 3500 camions de matières dangereuses qui vont passer chaque année sur la rocade et longer Empalot, pour rejoindre la SNPE par l'île du Ramier.

Selon les chiffres mêmes de la SNPE, ce sont 50 à 60 000 T de produits dangereux qui transiteront en pleine ville !

La population est ainsi mise à la merci du moindre accident de la circulation.

Un rapport officiel datant de 1995 indique qu'un trou de 1 cm² comme celui ci :



dans une citerne transportant de l'ammoniac provoque des dégâts irréversibles sur la santé dans un rayon de 670 m autour de l'accident.

Et si dans l'accident la citerne avait une brèche de 8 cm de diamètre, cette distance serait portée à 2500 m !

Ces chiffres sont connus des autorités. Le préfet admet le danger potentiel, mais il décide néanmoins la réouverture partielle de la SNPE sans que la population soit informée de ces risques.

C'est une raison de plus pour demander la fermeture du site et sa reconversion dans des activités non dangereuses pour la population.

Nos vies valent plus que leurs profits !

Collectif Plus Jamais Ça, Ni ici ni ailleurs (PJCNina)

PJCNina organise le 21 septembre 2002 une commémoration de la catastrophe d'AZF à Toulouse, une manifestation de soutien aux sinistrés (qui le sont toujours) et de revendication de la fermeture du site chimique du sud-toulousain, ainsi qu'un forum national et international sur les questions que soulèvent les industries à risques, les accidents, le traitement des sinistrés et les choix techno-industriels.

Rendez-vous à 11h00 au rond-point de la Croix de Pierre